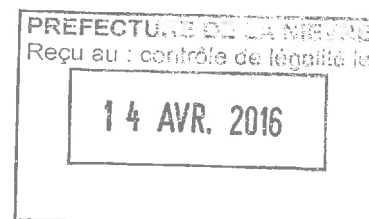




Publication le 14 AVR. 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2016-24

L'an **deux mille seize**, le **onze avril**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2016

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme DUBOIS, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN (*jusqu'à 19 h 00*), M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme LAROCHE, Mme POIRIER, M. MORAND (*à partir de 18 h 30*), Mme DUCOURTIOUX, M. COIGNET (*jusqu'à 21 h 00*), M. GUERIN, Mme THOMAS, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE.

Avaient donné procuration : Mme VATAN à Mme ROBIN-CHAUVOT (*à partir de 19 h 00*), M. MORAND à M. GUERIN (*jusqu'à 18 h 30*), M. COIGNET à M. GAUTHERON (*à partir de 21 h 00*), Mme MARCEL à M. DAMBRINE, M. LECHER à M. SICOT.

Monsieur Jean-Guy FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Vote des taux d'imposition 2016.

Madame LACOUR, Adjointe aux finances, expose que la loi de finances porte cette année la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives servant de base aux impôts locaux à + 1 % pour les propriétés non bâties et pour l'ensemble des autres propriétés bâties (taxe d'habitation et taxe foncière sur le bâti).

La commission des finances réunie le 11 mars 2016 a proposé de ne pas augmenter pour 2016 les taux de la fiscalité directe locale.

Ils continueraient donc de s'appliquer comme suit :

- Taxe d'habitation : 10,22 %
- Taxe foncière bâtie : 15,30 %
- Taxe foncière non bâtie : 66,72 %

et permettraient d'obtenir un produit fiscal de 3.778.422 euros.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennnes-Vauzelles, le 12 avril 2016

Le Maire,



Isabelle BONNICEL